



FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

contact@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE

Paris, le 28 février 2023

À compter du 07 mars 2023 toutes et tous en grève et mobilisés contre le projet gouvernemental de réforme des retraites

Depuis plusieurs semaines, en intersyndicale, fonctionnaires, agents publics, salariés, retraités, étudiants, expriment leur rejet de la contre-réforme des retraites Macron-Borne-Dussopt.

Notre opposition au report de l'âge d'ouverture des droits à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans reste constante et ces sujets sont non négociables.

Ce projet injuste et néfaste à la santé des travailleurs s'assombrit par un amendement du parti présidentiel à l'Assemblée Nationale.

Le député Renaissance, Marc Ferracci, est de notoriété publique un ami très proche du Président Macron. Il a présenté un amendement au projet de réforme des retraites demandant au gouvernement de remettre au Parlement un rapport sur la possibilité, les conditions et le calendrier de mise en œuvre d'un système universel de retraite faisant converger les différents régimes. « *Il nous faut continuer à améliorer notre système pour le rendre plus juste et en particulier nous devons collectivement poursuivre la réflexion sur la convergence des régimes, des règles avec l'ambition que nous portons toujours de se rapprocher d'un système de retraite plus universel* ».

Cet amendement a été adopté vendredi 10 février 2023 avec un avis favorable du gouvernement.

Ainsi, c'est par la petite porte de ce projet de loi que le parti présidentiel relance l'idée du quinquennat précédent d'un régime universel par points qui, de fait, annihilerait le régime particulier des fonctionnaires et le code des pensions civils et militaires. Notre mode de calcul basé sur l'indice de traitement détenu les 6 derniers mois serait abrogé, les catégories actives également.

Sil fallait encore une raison de se mobiliser et faire reculer définitivement le gouvernement, cette provocation du parti présidentiel en est une majeure.

La FGF-FO invite tous les fonctionnaires et agents publics à cesser le travail dès le 07 mars et à poursuivre leur mobilisation jusqu'au retrait du projet de loi. Un préavis de grève a été déposé en ce sens jusqu'au 31 mars.

Elle invite toutes ses sections à se réunir au sein des Unions Départementales pour débattre et organiser le rapport de force au niveau interprofessionnel dans un cadre intersyndical.

A compter du 07 mars tous en grève et dans les manifestations avec toutes les confédérations, organisations syndicales et jeunesse.

Ensemble, nombreux, nous ferons échouer ce projet contraire à l'intérêt des travailleurs et rejeter par une large partie de la population.